

# TARIFS 2021

## PORT DE GÂVRES

### VOTRE PLACE AU PORT

Les tarifs affichés sont en euros TTC.

	ANNÉE	MENSUEL		SEMAINE	JOURNÉE		
		du 01/01 au 31/12	Basse saison <sup>1</sup>	Mi saison <sup>2</sup>	Haute saison <sup>3</sup>	Basse saison <sup>1</sup>	Mi saison <sup>2</sup>
A 5,99 x 2,30	756	69	83	61	5	6	11
B 6,49 x 2,45	855	77	94	67			
C 6,99 x 2,60	987	89	110	71			
D 7,49 x 2,75	1182	109	131	75	7	9	13
E 7,99 x 2,80	1278	116	142	78			
F 8,49 x 2,95	1413	129	156	83			
G 8,99 x 3,10	1512	139	168	90	9	11	17
H 9,49 x 3,25	1608	146	179	97			
I 9,99 x 3,40	1708	154	189	104			
J 10,49 x 3,55	1808	165	200	115	10	13	23
K 10,99 x 3,70	1908	173	210	125			
L 11,49 x 3,85	2 006	181	222	129			
M 11,99 x 4,00	2 102	190	233	133	12	17	26
N 12,99 x 4,30	2 331	210	258	139			
O 13,99 x 4,60	2 555	231	282	148			
P 15,99 x 4,90	2 780	252	308	169	15	20	34
Q 17,99 x 5,20	3 006	271	330	202	20	26	43
R 23,99 x 6,00	3 229	292	356	284	23	31	50

<sup>1</sup>Basse saison : janvier à mars & octobre à décembre

<sup>2</sup>Mi-saison : avril à juin & septembre // <sup>3</sup>Haute saison : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août

**Multicoques** : application du coefficient 1,5 // **Professionnels** : nous consulter

La dimension maximale déterminant la catégorie du bateau est la plus forte des 2 valeurs constatées par rapport aux minimums indiqués (encombrement réel hors tout).



Avant le 30 novembre, vous pouvez suspendre votre contrat annuel de l'année suivante (année civile). Cette suspension est renouvelable deux fois (nous informer par lettre recommandée avec accusé de réception).

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Règlement de la redevance au comptant à la signature du contrat ou par prélèvements automatiques :

• **forfait annuel** : 10 prélèvements automatiques de janvier à octobre, dont le premier correspond à 25% du montant total + 23 € de frais de dossier.

• **séjour mensuel** : 3 à 6 prélèvements suivant la durée du contrat + 15 € de frais de dossier.

# AUTRES PRESTATIONS & SERVICES

## REMORQUAGE

Dans la concession .....	30 €
Hors concession .....	96 €

## SERVICES

Travaux divers & main d'oeuvre (heures ouvrables) .....	47 €
---	------

## ACCÈS CALES (bateaux < 1 tonne - ports : Guidel, Port-Louis, Kernével)

Manœuvre à l'eau et à terre .....	6 €
Aller/retour .....	9 €
Forfait 1 semaine .....	28 €
Forfait 1 mois .....	57 €
Forfait 6 mois .....	80 €
Forfait 1 an .....	121 €

## AVANTAGES - forfaits annuels à flot

### MANUTENTION :

- Réduction de 10% sur une mise à terre, à flot, un aller/retour 48h ou 5 jours
- Gratuité de l'usage des fluides sur terre-plein

### Si absence des ports Sellor\* :

- En juillet et août (ou séjour sur terre-plein) : gratuité d'une opération à tout moment de l'année : soit un aller/retour 48h ou 5 jours, soit une mise à terre et à l'eau.
- ≥ 18 jours du 1 juin au 31 août (en continu ou 3 fois une semaine) : gratuité d'une manutention (mise à terre ou à flot) ou -50% sur un aller/retour.

**Dates précises à signaler par courrier avant le 1er juin.**

\* Réductions non cumulables, valables sur l'aire de carénage du port de Lorient centre. Offres réservées aux clients annuels à flot, sauf clients en zone d'échouage et ponton nord non raccordé (hors port Lorient La Base). Tarifs des manutentions, consulter le site internet.

### ENTRAÎNEMENTS D'HIVER :

- Remises et conditions en capitainerie



Capitainerie de Gâvres | 02 97 65 48 25

port-kernevel@sellor.com | ports-paysdelorient.fr

Sellor

